



Championnats régionaux Suisse ouest 2025



Samedi/Dimanche 21/22 juin 2025
Leimacker, Düringen

Informations et directives

Le plus important en bref

- Toutes les directives sont valables pour l'ensemble de la compétition
- Cocher la(les) discipline(s) souhaitée(s) au **Confirmation Board** ; au plus tard 60 minutes (resp. 90 minute pour le saut à la perche) avant le début ; sans cocher pas de départ !
- Rassemblement à l'heure au Callroom. (voir: 2.4)

Informations générales

1.1 Informations

Toutes les informations essentielles (p. ex. plan définitif des horaires et de la situation) sont disponibles sur le site Internet de l'organisateur ([RM Nachwuchs 2025 | TSV-Düringen](#)). La liste de départ est disponible dans les [Live-Resultaten](#) sur le site de Swiss Athletics.

1.2 Arrivé/Place de parking

Des places de parking limitées sont disponibles près de l'installation Leimacker. Si toutes les places sont occupées, merci d'utiliser les parkings du cimetière, du centre de rencontre et de l'Horia (lien vers [l'information de la commune de Guin](#)) Nous te recommandons d'arriver en transports publics et d'utiliser le bus local ligne 13 à Guin. Ou depuis la gare de Guin, marche à pied jusqu'au stade Leimacker pendant environ 15 minutes.

1.3 Vestiaire

Les vestiaires se trouvent à la halle de sports Leimacker.

1.4 Entrée

L'entrée est libre

1.5 Remise des dossards

La distribution des dossards se trouve devant la patinoire et est ouverte comme suit

=> Samedi dès 08:00 heures

=> Dimanche dès 07:15 heures

1.6 Service sanitaire

Dans l'enceinte de la manifestation se trouve un poste de premiers secours.

1.7 Assurance

L'assurance accident et contre le vol est l'affaire des athlètes. L'organisateur décline toute responsabilité.

1.8 Restauration

Une cantine sera à disposition au stade.



Championnats régionaux Suisse ouest 2025



Directives aux athlètes

2.1 Règlements

Les championnats régionaux sont organisés dans l'ordre hiérarchique conformément aux règlements suivants : Les présentes informations sur la compétition et directives, RO 2024 y.c. fiches techniques, IWR 2024, World Athletics Technical and Competition Rules.

2.2 Dossards

Les dossards doivent être portés sur la poitrine sans être pliés, dans les disciplines de saut en hauteur et à la perche à choix sur la poitrine ou sur le dos.

Un seul dossard sera remis ; il est valable pour **les deux jours** !

Attention :

Le retrait des dossards ne remplace pas le fait de cocher au Confirmation Board
(voir 2.3)!

2.3 Confirmation Board : Appel / Confirmation de la participation

Toutes et tous les athlètes s'annoncent au plus tard 60 minutes au „Confirmation Board" pour toutes les disciplines disputées (saut à la perche 90 minutes) avant le début de la compétition de la discipline respective et se cochent sur les listes affichées.

Après l'appel les séries sont composées et les couloirs ainsi que l'ordre pour les disciplines techniques sont tirés au sort.

Attention:

Les athlètes qui ne sont cochés sont retirés de la liste de départ de la discipline correspondante

2.4 Se présenter à la compétition / Callroom

Les athlètes se rassemblent personnellement avant le début de la compétition aux heures suivantes (Eliminatoires, demi-finales et finale, et disciplines techniques) au Callroom.

- 60 min avant l'heure du concours de saut à la perche , ensuite les sauts d'essai sur l'emplacement.
- 30 min avant l'heure de concours des sauts, ensuite les sauts d'essai sur l'emplacement.
- 30 min avant l'heure de concours des lancers, ensuite les lancers d'essai sur l'emplacement
- 15 min avant l'heure de départ des courses.

Les athlètes qui ne se présentent pas à l'heure, sont exclus/es de la discipline concernée. Les athlètes qui sont engagés/es dans une autre discipline, peuvent se faire représenter par une tierce personne au moment indiqué.

2.5 Non-participation (IWR TR 4.4)

Les athlètes qui se sont qualifiés/es pour le tour suivant d'une épreuve de course, annoncent le plus rapidement possible au bureau des calculs une éventuelle non-participation à ce tour, au plus tard jusqu'au départ de la course correspondante. Si l'athlète ne se désinscrit pas jusqu'au moment du départ, il/elle sera exclu/e de la compétition.

Les compositions des finales sont affichées le plus tôt possible sur le tableau d'affichage. Dans la mesure où les circonstances organisationnelles et temporelles le permettent, on procédera à des qualifications supplémentaires en cas de désistement. Pour permettre de repêcher un/e athlète non qualifié/e, un désistement rapide, si possible immédiatement après la course, est bienvenu et fairplay. Il n'existe cependant en aucun cas un droit au repêchage.



Championnats régionaux Suisse ouest 2025



2.6 Échauffement / Lancer de réglage

L'échauffement est autorisés que sur les terrains annexes désignés à cet effet.

Pas d'échauffement au stade !

L'échauffement et les lancers de réglage sur le terrain de compétition aura lieu selon l'IWR.

2.7 Rester dans l'espace intérieur

Les personnes qui encadrent les athlètes n'ont pas le droit de les accompagner dans l'espace intérieur. Ne pas respecter cette directive implique la disqualification de l'athlète concerné/e pour toute la compétition.

2.8 Prescriptions sur la tenue et la publicité

Les athlètes doivent s'aligner dans une tenue autorisée par leur société. Les directives sur la publicité de Swiss Athletics doivent être respectées (voir règlement sur la publicité). Sinon aucune forme de publicité active n'est autorisée sur l'emplacement de compétition.

2.9 Utilisation d'engins personnels / Marques d'élan

Les engins personnels suivants peuvent être utilisés : perches, poids, javelot, disque, marteau. Les engins de lancer doivent être présentés au plus tard 60 minutes avant le début du concours pour contrôle au « Gerätekontrolle » (signalé). Les engins de lancer sont marqués et amenés sur le terrain de compétition par le jury. Seuls les engins personnels qui ont été contrôlés et marqués par l'organisateur peuvent être utilisés. Conformément à l'IWR, les propres engins de lancer doivent être mis à la disposition de chaque athlète sur demande. Les Marques d'élan pour les disciplines techniques sont fournies par l'organisateur. D'autres marquages ne sont pas autorisés.

2.10 Appareils techniques sur le terrain de compétition

L'utilisation d'appareils pouvant être utilisés pour communiquer, écouter de la musique, regarder des vidéos ou pour photographier et filmer est interdite sur le terrain de compétition.

2.11 Distinctions

Les vainqueurs reçoivent le titre «Champions/Championnes régionaux ouest 2025». Les trois premiers/ères classés/es par catégorie reçoivent les médailles de championnat d'or, d'argent et de bronze.

Si moins de trois athlètes prennent part à la compétition, le titre de CR n'est pas attribué et il n'y aura pas non plus de cérémonie de remise des prix.

2.12 Remise des prix

Les trois premiers/ères classés/es se rassemblent immédiatement après la fin de la compétition à l'endroit de rassemblement "Siegerehrung" signalé, à proximité de l'arrivée. La remise des prix est part de la compétition.

2.13 Contrôles antidopage

Des contrôles antidopage peuvent être effectués lors des championnats.

2.14 Assurance / Vol

C'est l'affaire des participants ; l'organisateur n'assume aucune responsabilité.

2.14 Protêts

Les protêts peuvent être déposés directement auprès du jury par l'athlète lui-même ou par un membre de son encadrement. Ils doivent être déposés par écrit dans un délai de 30 minutes après l'affichage des résultats officiels.



Championnats régionaux Suisse ouest 2025



2.15 Informations

Pour plus d'informations contactez Kurt Kolly, lot@tsvd.ch, 079 400 70 80

Informations techniques à la compétition

3.1 Mode de qualification et hauteurs de saut

Voir les documents sur le site de l'organisateur.

3.2 Neutralisation du saut à la perche

Le jury peut en cas de besoin décider une neutralisation au saut à la perche.

3.3 Temps de préparation

Les athlètes ont généralement un temps de préparation d'une minute dans toutes les disciplines techniques (IWR TR 25.17).

3.4 Disciplines annulées et regroupées

Disciplines annulées:

- | | |
|---------|--|
| perche | U18M, U18W, U16W, U14W
→ les personnes concernées peuvent participer au meeting normale (sans médailles) |
| triple | U18M
→ les personnes concernées peuvent participer au meeting normale (sans médailles) |
| 3000m | U18M |
| 400m H | U18M |
| marteau | Titres et des médailles uniquement pour les U14M de Suisse orientale
Toutes les autres catégories/régions sans attribution de titres
→ les personnes concernées peuvent participer au meeting normale (sans médailles). |

Disciplines regroupées:

- | | | |
|--------|------------------------------|--|
| perche | U14M et U16M | Médailles seulement U16M |
| triple | U14M et U16M
U14W et U16W | classements U16
classements séparés U14/U16 |
| Disque | U14M et U16M | classements U16 |